

jours trouvé le moyen de vous tirer d'embaras et je ne vous en blâme pas. A un moment donné la Massey-Harris Company était très prospère. Cette compagnie est située à quelques pas de mon ancienne circonscription qui englobait autrefois tout le quartier numéro 6 jusqu'à ce que mon honorable collègue de Davenport l'ait pris à la suite de la redistribution des sièges électoraux. Il m'a enlevé cette partie de la ville de Toronto.

L'hon. M. DUNNING: Il devrait y avoir un tarif pour empêcher cela.

L'hon. M. LAPOINTE: Ce n'est pas la seule faute qu'il ait commise.

M. SPENCE: Je me rappelle qu'à l'époque la Compagnie Massey-Harris employait environ 4,000 personnes. Il y a certains de nos collègues qui ont cité des statistiques pour prouver que cette compagnie n'emploie que 3,500 personnes dans tout le Canada. C'est absolument faux. Je suis d'accord avec l'honorable député de Greenwood qui dit qu'elle emploie 18,000 personnes. Je suppose qu'il inclut là dedans tous les agents et tous ceux qui vont solliciter des commandes dans la campagne, mais je peux vous dire une chose, c'est que ces agents-là gagnent leur argent. J'en connais quelques-uns qui sont obligés de parcourir 20 à 25 milles pour aller vendre un dollar de marchandises à un cultivateur. Ils sont obligés de le faire pour entretenir sa bonne humeur. Les cultivateurs sont comme les hommes d'affaires. J'ai dit qu'à un moment donné la Massey-Harris Company employait 3,500 à 4,000 personnes. J'en connaissais des centaines, parce que j'ai vécu tout près de l'usine pendant quarante-cinq ans.

La maison John Abel est venue de Woodridge à Toronto; elle a employé un grand nombre de gens, mais elle fut finalement obligée de se fusionner avec une maison américaine et devint la American Abel Company. Elle employait de 800 à 1,000 personnes, mais elle dut définitivement fermer ses portes. Elle fut remplacé par la "American-Rumley Co.," qui emploie de 13 à 16 personnes pour distribuer des tracteurs. C'est tout ce qu'elle fait de bon dans le pays. Elle loue une partie de son immeuble à d'autres industries qui essayent de faire leur vie, mais qui ont de la difficulté à survivre. Il n'y a que 15 ou 20 personnes employées dans cette usine qui autrefois en employait de 800 à 1,000. C'est la preuve qu'il y a certainement quelque chose qui ne marche pas dans l'administration du pays.

L'hon. M. DUNNING: Ce qui ne marche pas, c'est que ces gens-là fabriquent des choses que l'on n'utilise plus dans le pays. Je veux parler de ces gros tracteurs.

[M. Spence.]

M. SPENCE: C'est exact. Je crois que l'honorable ministre sait mieux que personne ce qui lèse nos industries.

J'ai fait récemment un voyage dans l'Ouest, mais je suppose que le ministre a parcouru plus souvent que moi cette partie du pays. Le sénateur Laird m'a conduit en auto à Regina et nous sommes allés près des voies de garage où nous avons vu des wagons d'instruments aratoires venues de toutes les parties des Etats-Unis. Ces instruments n'auraient jamais dû entrer au Canada. Si l'on avait accordé à nos fabricants une protection suffisante, ils auraient pu les fabriquer. Tout le monde dans l'Ouest se croit tenu d'acheter des marchandises de fabrication américaine. Les gens pensent qu'en agissant ainsi ils font bénéficier le pays du droit douanier, tandis que s'ils achetaient d'un fabricant canadien, ce dernier toucherait un bénéfice. Il leur répugne de penser que quelqu'un puisse réaliser un bénéfice. Sans bénéfice, il n'y a pas d'existence possible, et cette remarque s'applique aussi bien au commerce de détail, qu'au commerce de gros et à l'industrie manufacturière. Il faut avoir une bien curieuse tournure d'esprit pour ne pouvoir souffrir que d'autres réalisent des bénéfices, pour préférer payer un droit douanier et acheter des produits américains.

Nous nous rappelons tous ce qui est arrivé en 1924, lorsque deux ou trois cent mille de nos gens ont quitté le pays pour s'en aller aux Etats-Unis. Nous ne nous rendions pas compte, à cette époque, que le chômage existait chez nous, car ces gens étaient à même de trouver de l'emploi là-bas, mais la situation est différente aujourd'hui. Les Canadiens ne peuvent trouver d'emploi aux Etats-Unis et le chômage a empiré depuis 1929. Nous avons perdu un grand nombre d'hommes et de femmes très instruits qui sont allés aux Etats-Unis parce qu'ils n'avaient aucun espoir d'obtenir de l'emploi au Canada. Il n'y avait aucune perspective pour ces gens dont la formation professionnelle avait entraîné des frais considérables pour notre pays. Ils sont allés aux Etats-Unis et ont contribué à la prospérité des industries de cette république. Nous avons simplement fait office d'incubateur pour le bénéfice des Etats-Unis. Les gens de profession, en particulier, pouvaient très facilement obtenir de l'emploi là-bas, parfois même de préférence aux Américains. Les services des Canadiens étaient appréciés et entre 1921 et 1928 ou 1929, nous avons perdu la meilleure classe de Canadiens.

Je ne veux pas en dire davantage afin de ne pas retarder les travaux du comité. Toutefois, puisque tout le monde a la démangeaison de parler, je suis forcé de prendre moi-même